



# Mettre le modèle coopératif au service de la croissance économique du Canada

## Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2020

Michael Barrett, président et chef de la direction  
Coopérative Aliments Gay Lea Itée  
Le 2 août 2019

## Liste des recommandations :

1. Modifier les politiques fiscales pour permettre l'admissibilité des placements des actionnaires de la coopérative aux cotisations à un REER ou à un CELI.
2. Permettre que les contributions et les investissements effectués dans le cadre de la fondation pour le développement coopératif soient des contributions libres d'impôt admissibles, encourageant ainsi les solutions coopératives et communautaires qui appuient le développement économique au Canada et dans le monde.
3. Moderniser la *Loi canadienne sur les coopératives* désuète et travailler à l'harmonisation des lois provinciales en vue de créer une loi pancanadienne favorisant des règles du jeu équitables pour les coopératives partout au Canada.
4. Veiller à ce que tous les programmes gouvernementaux de soutien aux entreprises soient élaborés selon une démarche simplifiée et axée sur le partenariat appuyant le volet coopératif, notamment les programmes de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), les organismes de développement régional et toute nouvelle stratégie pluriannuelle d'innovation et de diversification du commerce. Un examen immédiat des programmes disponibles est demandé.
5. Faire du modèle d'entreprise coopérative une priorité en adoptant un angle coopératif dans toute discussion et prise de décisions des comités pertinents du Cabinet, particulièrement celles qui concernent le développement économique rural, l'innovation, la compétitivité et la croissance des PME.
6. Améliorer l'accès au gaz naturel, à l'électricité et aux services publics de base pour les entreprises rurales, dont beaucoup sont des coopératives.
7. Accorder la priorité au financement d'installations de gestion de l'eau et des déchets dans les régions rurales en vue de soutenir l'expansion du secteur manufacturier actuel ou d'y attirer de nouvelles usines.
8. Examiner les initiatives en matière de carbone et d'environnement pour s'assurer qu'elles n'ont pas de conséquences négatives sur les entreprises rurales, en particulier les coopératives.



9.

## Introduction

Après 60 ans comme coopérative canadienne dominante, Aliments Gay Lea connaît les grandes choses qui peuvent être accomplies dans un cadre coopératif, tant à l'échelle locale que nationale. Notre expérience nous a également permis de bien comprendre les obstacles qui empêchent actuellement les coopératives de réaliser leur potentiel à titre de moteurs de la croissance économique à l'échelle nationale et internationale.

Nous sommes heureux de participer au processus budgétaire 2020 qui appuiera la contribution du secteur coopératif au tissu social, à la prospérité économique et à la conscience environnementale de notre pays.

Les coopératives jouent un rôle économique important dans l'ensemble du Canada, puisqu'elles fournissent des biens et des services à plus de 31,8 millions de membres propriétaires tout en soutenant plus de 666 146 emplois directs et indirects. Avec un actif de 503 milliards de dollars et un volume d'affaires de 85,9 milliards, les coopératives représentent annuellement plus de 3,4 % du PIB du Canada. Ici, les coopératives offrent des services et des produits essentiels dans divers domaines, dont l'agriculture, l'agroalimentaire, le tourisme, les arts et la culture, les services de garde d'enfants, le logement abordable, les biens au détail, l'éducation, l'énergie renouvelable, le transport, les services sociaux, les ressources naturelles, les services financiers et d'assurance ou encore les services funéraires.

### Contribuer aux solutions pour le changement climatique et le développement économique rural

Les coopératives incarnent l'un des véhicules les plus stimulants et les plus puissants par lesquels les sociétés peuvent lutter contre le changement climatique. Avec plus de 31,8 millions de membres uniquement au Canada, elles forment un réseau important qui peut jouer un rôle précieux dans la réduction des émissions de carbone. En même temps, les coopératives font avancer des valeurs telles que l'importance du dialogue et de la solidarité, tout en menant les sociétés vers une économie démocratique et centrée sur les personnes.

En tant que transformateur d'aliments au Canada et coopérative appartenant à des familles d'agriculteurs laitiers, Aliments Gay Lea comprend la nécessité de protéger nos ressources naturelles et d'agir comme gardiens de l'environnement. Aliments Gay Lea s'engage à mener ses activités de façon à réduire au minimum son empreinte environnementale et, surtout, à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.



Une coopérative est une façon différente et extrêmement efficace de faire des affaires. Dans une coopérative :

- Les décisions d'affaires sont guidées par des principes qui maintiennent la rentabilité en équilibre avec le bien-être des collectivités et les besoins des membres.
- L'autonomisation des membres propriétaires qui dirigent l'entreprise et y investissent constitue une priorité.
- Les profits sont distribués aux membres, ce qui permet à l'argent de circuler dans l'économie locale et de revitaliser, bâtir et maintenir des collectivités saines.

Le secteur coopératif s'articule autour d'un modèle simple : un besoin est ciblé, puis une communauté donnée se réunit pour créer une solution menant à l'accroissement des possibilités, de l'innovation et de la croissance. Fondamentalement axées sur le succès et la durabilité à long terme, ces coopératives jouent un rôle essentiel dans les collectivités rurales et urbaines et dans tous les secteurs, contribuant à notre économie et à nos prévisions du niveau de vie, à l'éducation, à la main-d'œuvre qualifiée et, si on leur permet de réaliser leur plein potentiel, au leadership au-delà de nos frontières. Les coopératives participent de façon positive aux priorités environnementales, économiques et sociales du Canada et pourraient en faire davantage, notamment en apportant leur contribution à la Stratégie nationale sur le logement pour construire et entretenir des coopératives d'habitation communautaires.

D'après notre expérience, cependant, plusieurs obstacles empêchent les coopératives d'atteindre leur plein potentiel, notamment la méconnaissance des coopératives en général, et des caractéristiques socioéconomiques qui nous différencient.

## Une politique affinée en matière de fiscalité des entreprises

Les coopératives ont fait leurs preuves quant à la durabilité, en distribuant les profits à leurs membres et en faisant circuler l'argent dans l'économie locale tout en aidant à répondre aux besoins complexes d'une société en évolution rapide.

Malheureusement, les actionnaires et les investisseurs des coopératives n'ont pas accès aux mêmes avantages fiscaux que les actionnaires d'autres types d'entreprises. En effet, la *Loi canadienne sur les coopératives* se fonde sur la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, qui ne tient pas compte de la structure d'entreprise des coopératives.



Les actionnaires des coopératives sont également limités quant à la façon dont ils peuvent investir et réinvestir leurs parts sociales comparativement aux actionnaires d'autres types d'entreprise. Cette situation décourage l'investissement dans les coopératives et représente une occasion manquée de soutenir des intérêts sociaux plus larges à l'échelle nationale et mondiale. Les actionnaires des coopératives sont plus susceptibles d'investir à long terme, non seulement pour obtenir un rendement financier, mais aussi pour appuyer un besoin communautaire. Les coopératives vont encore plus loin : elles soutiennent les besoins auxiliaires dans des communautés souvent négligées, comme le logement communautaire ou les services de transport locaux pour les résidents ayant des besoins de mobilité.

### **Recommandations :**

- 1. Modifier les politiques fiscales pour permettre l’admissibilité des placements des actionnaires de la coopérative aux cotisations à un REER ou à un CELI.**
- 2. Permettre que les contributions et les investissements effectués dans le cadre de la fondation pour le développement coopératif soient des contributions libres d’impôt admissibles, encourageant ainsi les solutions coopératives et communautaires qui appuient le développement économique au Canada et dans le monde.**

## **Éliminer les obstacles à la croissance économique**

Les gouvernements et les Canadiens, en général, ont une compréhension très limitée de ce qu’est une coopérative ou de la façon dont le modèle d’entreprise peut contribuer au développement économique. Pour maximiser son potentiel pour tous les Canadiens, le modèle d’entreprise coopérative devrait être intégré comme modèle économique et social dans les programmes commerciaux, financiers et sociaux des universités et du gouvernement.

Souvent, les coopératives ne répondent pas aux critères du programme ou de la politique en tant qu’« entreprise », ou les critères n’offrent pas la souplesse nécessaire pour permettre les échéances et les approbations requises dans une structure de gestion et de gouvernance coopérative.

Même dans le secteur coopératif, il faut tenir compte de divers modèles d’entreprise et exigences. Nombre de coopératives sont confrontées aux mêmes obstacles que les petites et moyennes entreprises (PME) – accès aux capitaux, possibilités d’expansion et accès aux marchés internationaux – mais ne sont pas traitées comme telles dans les politiques ou programmes gouvernementaux. À cet égard, il est essentiel de comprendre le modèle et qu’un ministère ou un organisme du gouvernement central se concentre sur le soutien de ce secteur.

L’un des plus grands avantages d’une coopérative, soit l’accent mis sur le renforcement des collectivités locales, contribue également à certains des obstacles qui empêchent les coopératives de se développer et de réaliser leur plein potentiel. Il s’agit notamment d’un manque de compétences abordables en matière de développement et de gestion des entreprises et d’un manque d’accès aux services ou à la consultation. Les coopératives ont le potentiel d’accroître les possibilités d’exportation,

mais les connaissances sur les occasions de développement du commerce international sont rares et les ressources sont insuffisantes pour appuyer le développement.

Enfin, la *Loi canadienne sur les coopératives* devrait être modernisée pour encourager et soutenir la croissance des coopératives dans plus d'une province ou d'un territoire. De nombreuses lois provinciales sur les coopératives sont plus progressistes que la loi fédérale, ce qui entraîne des inégalités entre les coopératives selon l'endroit où elles sont établies et le lieu de résidence de leurs membres. La constitution en société en vertu de la loi fédérale, comme solution de rechange, impose des exigences précises avec des dates déterminées pour la structure de gouvernance de la coopérative, ce qui exclut cette option pour de nombreuses entreprises coopératives. Cette disparité nuit à la capacité des coopératives de mobiliser des capitaux, de se développer et de créer des emplois à l'échelle nationale.

#### **Recommandations :**

- 3. Moderniser la *Loi canadienne sur les coopératives* désuète et travailler à l'harmonisation des lois provinciales en vue de créer une loi pancanadienne favorisant des règles du jeu équitables pour les coopératives de partout au Canada.**
- 4. Veiller à ce que tous les programmes gouvernementaux de soutien aux entreprises soient élaborés selon une démarche simplifiée et axée sur le partenariat appuyant le volet coopératif, notamment les programmes de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), les organismes de développement régional et toute nouvelle stratégie pluriannuelle d'innovation et de diversification du commerce. Un examen immédiat des programmes disponibles est demandé.**
- 5. Faire du modèle d'entreprise coopérative une priorité en adoptant un angle coopératif dans toute discussion et prise de décisions des comités pertinents du Cabinet, particulièrement celles qui concernent le développement économique rural, l'innovation, la compétitivité et la croissance des PME.**

## Développement économique rural

Le Canada rural est plus qu'un lieu ou une région : ce sont des gens et des collectivités où se côtoient l'innovation, l'ingéniosité et la persévérance. On y trouve de nombreuses coopératives, ce qui témoigne des valeurs communes que sont la coopération, l'entraide, la collaboration, l'inclusivité et la



démocratie. Les infrastructures dans les collectivités rurales, cependant, constituent un obstacle majeur à la croissance.

L'accès à des volumes suffisants de gaz naturel, d'électricité et de services publics de base continue d'être un facteur limitant de croissance pour les fabricants d'aliments et de boissons des milieux ruraux, tout comme le prix de ces services. Les municipalités rurales sont sous-financées et souvent incapables de réaliser les investissements nécessaires pour accroître le rendement de leurs installations de gestion de l'eau et des déchets pour soutenir l'expansion du secteur manufacturier actuel ou attirer de nouvelles usines de fabrication dans leur région. De plus, elles sont souvent incapables de fournir des approbations en temps utile à cause de la participation de plusieurs ordres de gouvernement, par exemple, à la délivrance de permis, aux examens réglementaires et aux examens environnementaux.

Les entreprises rurales canadiennes dépendent de l'infrastructure de transport et de corridors commerciaux fonctionnels pour se procurer des intrants et acheminer les produits finis vers les marchés. Ces coûts additionnels d'activités commerciales (augmentation des frais de transport et de la consommation de carburant, diminution des options de transport de marchandises, etc.) ne devraient pas être affectés davantage par le coût du carbone et les initiatives environnementales.

#### **Recommandations :**

- 6. Améliorer l'accès au gaz naturel, à l'électricité et aux services publics de base pour les entreprises rurales, dont beaucoup sont des coopératives.**
- 7. Accorder la priorité au financement d'installations de gestion de l'eau et des déchets dans les régions rurales en vue de soutenir l'expansion du secteur manufacturier actuel ou d'y attirer de nouvelles usines.**
- 8. Examiner les initiatives en matière de carbone et d'environnement pour s'assurer qu'elles n'ont pas de conséquences négatives sur les entreprises rurales, en particulier les entreprises coopératives.**





## Conclusion

Les coopératives sont de tailles diverses et œuvrent dans tous les secteurs. Elles relient le Canada d'un océan à l'autre. La collaboration entre coopératives est plus qu'un principe, il s'agit d'un moyen intelligent de faire des affaires et d'une plateforme permettant de créer une économie circulaire au Canada. Nous possédons des comptes dans des coopératives d'épargne et de crédit; nous obtenons des assurances, de l'énergie, des services publics, de la bière et de la nourriture auprès de coopératives; et nous développons des collectivités nordiques et rurales avec des coopératives. Les jeunes chefs d'entreprise devraient avoir l'occasion d'apprendre comment les coopératives soutiennent tous les aspects de l'économie et de la prospérité sociale du Canada grâce à la création d'un programme coopératif qui appuie le développement de cette forme d'entreprise au niveau secondaire et postsecondaire, en partenariat avec certaines des principales coopératives et coopératives de crédit du Canada.

Pour ceux d'entre nous qui le vivent tous les jours, il est tout à fait clair que le modèle d'entreprise coopératif est essentiel pour assurer la compétitivité et la prospérité de notre pays dans une économie mondiale qui évolue rapidement. Avec de l'éducation, de la compréhension et des ressources appropriées, il n'y a pas de meilleur secteur pour répondre aux besoins du Canada en matière d'innovation, de diversité, de jeunesse, de changement climatique, de niveau de vie et de développement économique rural et autochtone. Nombreux sont les succès et les réalisations dans le secteur, mais il y a encore des obstacles à surmonter pour que notre pays puisse vraiment exploiter le potentiel économique et d'innovation des coopératives canadiennes.

## À propos de la coopérative Aliments Gay Lea Itée

Gay Lea Foods est une coopérative de premier plan reconnue pour ses valeurs inspirées des coopératives et ses produits laitiers de haute qualité, novateurs et primés. Comptant des membres dans plus de 1400 fermes en Ontario et au Manitoba, et plus de 4320 actionnaires producteurs et investisseurs, les agriculteurs, actionnaires et employés d'Aliments Gay Lea collaborent fièrement depuis plus de 60 ans pour répondre aux besoins de ses membres, contribuer au développement des collectivités et faire en sorte que la coopérative soit bien placée pour devenir une entreprise alimentaire canadienne florissante et innovatrice.